

CM 02-03-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 15 mars à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

Étaient présents : M. Delrue, Mme Boché, Mme Lemaître, M. Lemaire, M. Fauquembergue, M. Turbant, Mme Alexandre, Mme Reynaert, M. Vandermolen, Mme Castain, M. Fares, M. Gardon

Absents excusés : M. Fourrier donne pouvoir à M. Fauquembergue ;

Absente : M. Feret

Secrétaire de séance : M. Vandermolen

Début de la séance à 19 h 10 suivant l'ordre du jour.

1°) **Devis étude des sols GINGER** ;

Monsieur le Maire présente le devis complémentaire pour l'étude des sols géotechnique pour un montant total pour les deux sites de 2 100 € HT

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorisent M. le Maire à signer ce devis et votent 13 voix pour.

2°) **Délibération : avenant nettoyage de la maternelle et du périscolaire et révision des tarifs de la société Gouze 2019** ;

M. le Maire propose de réduire le temps de nettoyage de la maternelle et du périscolaire, soit 0.75 ième d'heure 4 fois par semaine soit -259.80 € HT

M. Le Maire présente les nouveaux tarifs de nettoyage de la Sté Gouze, après révision 2.09 % :

Prestations mensuelles :

- Grande école : 384.08 € H.T par mois
- Maternelle et périscolaire : 1056.49 € H.T par mois
- Pôle multimédia : 96.88 € H.T par mois
- Nettoyage de la vitrerie : 288.34 € H.T par exécution
- ALSH le mercredi : 87.20 € H.T par mois
- Mairie : 96.88 € H.T par mois
- Salle du château : 96.88 € H.T. par mois

Salle polyvalente :

- Les 2 salles : 58.12 € H.T par exécution
- Grande salle : 49.83 € H.T par exécution
- Petite salle : 27.91 € H.T. par exécution
- Cuisine : 20.14 € H.T par exécution
- Vitres de la salle polyvalente : 194.11 € H.T par exécution

Remise en état :

- Grande école : 281.93 € H.T par exécution
- Maternelle et périscolaire : 765.25 € H.T par exécution
- Mairie : 322.21 € H.T par exécution
- Pôle multimédia : 90.62 € H.T par exécution
- Salle du château : 191.30 € H.T. par exécution
- Salle polyvalente : 1329.12 € H.T par exécution

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent ces tarifs, et autorisent M. le Maire à signer cet avenant 13 voix pour.

3°) Compte de Gestion 2018 :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, 13 voix pour.

4°) Approbation du Compte Administratif 2018 :

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement : Dépenses 421 691.21 €
Recettes 445 401.48 €

Investissement : Dépenses 76 020.81 €
Recettes 88 100.03 €

M. Fauquembergue est élu président de séance, l'ordonnateur, M. Joël Delrue, Maire s'est retiré de la salle.

M. Fauquembergue a mis au vote le compte administratif, et les membres du Conseil approuvent ce compte avec 12 voix pour.

5°) Résultat du Compte Administratif 2018 :

INVESTISSEMENT

DEPENSES 76 020.81 €

RECETTES 88 100.03 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 421 691.21 €

RECETTES 445 401.48 €

RESULTAT 2018	+ 12 079.22 €	RESULTAT 2018	+ 23 710.27 €
(Dépenses-Recettes par section en 2018)			

Reprise

RESULTAT 2017 - 24 771.89 (001)

RESULTAT 2017 + 76 919.74 € (002)

TOTAL GENERAL	- 12 692.67€	+ 100 630.01 €
	+ 87 937.34 €	

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent ce résultat 13 voix pour.

6°) Reste à réaliser : Investissement Recettes :

1321/13	Etat & établ.nationaux	Invest.	R	188 606 €
1323/13	Départements	Invest.	R	135 445 €
1326/13	Autres EPL	Invest.	R	20 000 €
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	R	280 000 €

Total à reporter 624 051 €

Investissement Dépenses :

202/20	Frais doc. urbanisme, numérisat°	Invest.	D	
2031/20	Frais d'études	Invest.	D	
2041512/204	GFP rat : Bâtiments, installat°	Invest.	D	
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest.	D	

Total à reporter 622 742 €

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acceptent ces restes à réaliser, et votent 12 voix pour et 1 abstention.

7°) **Affectation du résultat :**

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
AU BUDGET PRIMITIF 2019

INVESTISSEMENT 001 - 12 692.67 €
RESTE A REALISER - 622 742.00 €
+ 624 051.00 €

- 11 383.67 €	au compte 1068 titre à faire
---------------	------------------------------

FONCTIONNEMENT 002 + 100 630.01 €

Besoin en investissement - 11 383.67 €

+ 89 246.34 €	au compte 002 du BP 2019
---------------	--------------------------

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acceptent cette affectation de résultat, et votent 12 voix pour et 1 abstention.

8°) **Suite antenne relais ;**

Suite aux courriers envoyés aux propriétaires de parcelles, aucune réponse positive ne nous est parvenue. Une réponse sera transmise à la Société SPIE mandatée par la société Orange pour l'implantation d'un relais. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent 13 voix pour.

9°) **Gestion ALSH ;**

Un appel d'offre va être relancé

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent 13 voix pour

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 21 h 15